

**L'HOMME**

**L'Homme**

Revue française d'anthropologie

217 | 2016

Varia

---

## L'Économie de Dieu. Famille et marché entre christianisme, hébraïsme et islam

Paris, Les Belles Lettres, 2015, 344 p., bibl., gloss., index (« Histoire »)

Jean-Pierre Digard

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/28896>

ISSN : 1953-8103

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 25 février 2016

ISSN : 0439-4216

### Référence électronique

Jean-Pierre Digard, « L'Économie de Dieu. Famille et marché entre christianisme, hébraïsme et islam », *L'Homme* [En ligne], 217 | 2016, mis en ligne le 24 février 2018, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/lhomme/28896>

---

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© École des hautes études en sciences sociales

---

# L'Économie de Dieu. Famille et marché entre christianisme, hébraïsme et islam

Paris, Les Belles Lettres, 2015, 344 p., bibl., gloss., index (« Histoire »)

Jean-Pierre Digard

---

**Gérard Delille, *L'Économie de Dieu. Famille et marché entre christianisme, hébraïsme et islam* Paris, Les Belles Lettres, 2015, 344 p., bibl., gloss., index (« Histoire »)**

- 1 DANS CE LIVRE, d'abord publié en italien<sup>10</sup>, Gérard Delille, spécialiste d'histoire moderne et contemporaine, s'est fixé un objectif ambitieux : comprendre et expliquer pourquoi et comment, au cours de leur élaboration doctrinale puis de leur affirmation religieuse et politique, les trois grandes religions monothéistes ont élaboré puis imposé des systèmes familiaux et de parenté distincts voire opposés, de manière à créer sciemment entre elles des barrières sociales infranchissables. Ces structures, qui ont subsisté jusqu'à nos jours, auraient entraîné, sur le plan économique et politique, des conséquences importantes : affirmation progressive d'un marché « libre » en Occident ; persistance du rôle dominant de l'État en Islam ; instauration d'une « économie de la diaspora » dans le monde juif.
- 2 S'employant, en introduction, à dénoncer deux erreurs fréquentes chez les orientalistes européens, l'auteur commence par montrer que les religions n'ont pas toujours été ce qu'elles sont aujourd'hui, puis qu'elles (notamment le judaïsme et l'islam) ont trop souvent été étudiées par comparaison avec l'Occident, en fonction des qualités qu'elles partageaient ou non avec lui – « approche erronée dont il faut se détourner, d'autant plus que l'histoire, elle-même, semble frapper continuellement à la porte pour la réintroduire » (p. 17).
- 3 Comme l'indique son titre, « Le miroir des parentés », la première partie de l'ouvrage scrute le difficile et laborieux travail de positionnement des trois religions du Livre les unes par rapport aux autres dans le domaine des relations hommes-femmes, travail qui a

souvent entraîné des échanges intercommunautaires durs voire violents, d'autant plus que les unions et rapports sexuels inter-religieux étaient nombreux (chap. I). Ce travail a procédé de « Regards croisés » (chap. II) entre les trois religions, qui se sont positionnées, en ce qui concerne la parenté et l'alliance, en fonction des règles traditionnelles de la plus ancienne d'entre elles, celles du monde juif dans l'Ancien Testament, qui ont constitué pour les deux autres le point de départ et la référence.

- 4 À cet égard, le système juif a d'abord été bilinéaire (entre les 1<sup>ers</sup> siècles avant et après J.-C.), avant de devenir patri- puis matrilineaire (à partir du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). En fait, et aussi étonnant que cela puisse paraître, « l'interprétation précise des mécanismes de parenté et d'alliance dans le monde juif reste à faire » (p. 50)<sup>11</sup>. Gérard Delille en propose une, qui donne un système « à hélice » ou « à spirale » (mariages oncle/nièce matrilatérale, comme figuré p. 50) du type de celui qui a pu être identifié, par exemple, chez les Touaregs du Burkina Faso<sup>12</sup>. Le système juif semble en outre comme guidé par une véritable obsession de l'inceste, dont témoigne une accumulation de prohibitions qui, note Gérard Delille, est édictée « pour les mâles [...], mais [...] s'applique également aux femmes » (p. 59, ainsi souligné par l'auteur).
- 5 Le système chrétien résulte lui aussi d'une « histoire de “longue durée”, mais qui n'en est pas pour autant immobile » (p. 69). Élevé à la fin du IV<sup>e</sup> siècle par Théodose au rang de religion officielle de l'Empire romain, dans un « contexte [...] fortement antijuif » (p. 75), le christianisme se greffe sur les comportements très exogames de la société romaine du Bas-Empire (284-476) : en 342, Constance interdit le mariage entre l'oncle et la nièce, puis le lévirat et le sororat en 355, avec cet « aspect essentiel : l'affinité qui s'étend sur les germains d'alliés et la consanguinité qui frappe les descendants de ces mêmes germains, se justifient mutuellement » (p. 83). Avec le temps (entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle), les interdits de consanguinité seront limités à des degrés très proches (germains et issus de germains), formant la situation nouvelle des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, soit une situation de quasi-échange généralisé et, en tout cas, de bilinéarité.
- 6 Le système arabe est fondé, lui, sur la coexistence entre, d'une part, une structure uni (patri)linéaire caractérisée par le mariage préférentiel avec la *bint'amm*, FeFP ou FBD (abréviation anglaise utilisée par Gérard Delille), cousine parallèle patrilatérale, la plus proche épouse autorisée (union réalisée dans 35% des cas, p. 89) et, d'autre part, une très large exogamie. Dans tous les cas, les enfants appartiennent à la lignée du père. Ce système existait en Arabie avant l'islam qui s'est contenté de le reprendre, de même que Mahomet s'est contenté de limiter la polygamie à quatre épouses.
- 7 Fait remarquable : aucune de ces trois religions universalistes n'a accepté de transiger, même en cas de conversion, sur ses propres règles de prohibition de l'inceste : « le mariage oncle/nièce, le lévirat/sororat sont partie intégrante du judaïsme, comme l'union avec la cousine parallèle patrilatérale l'est de l'islam et les règles d'exogamie du christianisme » (p. 100).
- 8 Quelles ont été, « À travers le monde » (chap. III), les conséquences des nouvelles dominations historiques sur ces réglementations religieuses des échanges matrimoniaux ? Pour survivre, la diaspora juive a comme « suspendu le temps » (p. 130), non toutefois sans empêcher qu'un fossé se creuse entre les Ashkénazes, exogames et monogames, et les Séfarades, endogames et polygames, ni que les juifs se laissent partout influencer plus ou moins par les mondes chrétiens et musulmans dans lesquels ils vivaient. Par exemple, Shelom Dov Goitein a montré, d'après les documents de la Geniza

du Caire<sup>13</sup>, que les juifs d'Égypte alternaient endogamie traditionnelle et exogamie politique, pour s'allier avec « les personnes les plus illustres et nobles » (p. 111). De même, les juifs qui, expulsés du Portugal à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, émigrèrent à Bordeaux puis dans le nord-est de la France, durent « s'adapter », voire se dissimuler, parfois jusqu'au rejet des formes traditionnelles du mariage hébraïque. Le véritable tournant se produisit après la Révolution française, avec l'affirmation de conditions plus favorables qui permirent aux juifs de renouer avec les formes traditionnelles, de sorte qu'en définitive « le système est resté pratiquement inchangé de l'Antiquité jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle » (p. 130).

- 9 Quant à l'islam, sa propagation a été suivie, à de rares exceptions près (Touaregs, Cham Bani du Vietnam, Hui de Chine), par l'introduction puis la pratique régulière du mariage entre cousins parallèles patrilatéraux, combiné, dans certains contextes sociopolitiques, avec des unions exogames imbriquées dans les structures lignagères patrilinéaires. Ainsi, en Tunisie, les familles les plus récemment installées, souvent d'origine turque, se montrent les plus exogames : « l'intégration dans le tissu social local se construit à travers les mariages, en différant la réciprocité dans le temps ; une sorte d'investissement à long terme, sans intérêt » (p. 141). « Le système est donc capable de s'adapter à des situations différentes, de s'ouvrir ou de se fermer, mais il est difficile de dire si de telles variations préparent à des changements profonds ou à des retours, sur des temps longs, à l'«ADN» originaire, l'union avec la FBD » (p. 142).
- 10 La deuxième partie intitulée « Marchés », s'attaque à la question des implications économiques (pas seulement au niveau des prestations matrimoniales ou de la transmission des biens à l'intérieur des familles) des règles de parenté et d'alliance adoptées par chacune des trois religions du Livre.
- 11 Pour éclairer « La théorie du marché autonome » (chap. I) qui domine en Occident, Gérard Delille part des bases théoriques et méthodologiques posées par Karl Polanyi (1886-1964). Pour celui-ci, les comportements économiques avaient pour fonction, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, de satisfaire les besoins matériels élémentaires (nourriture, vêtements...) – « approche substantiviste » – et, secondairement, de permettre aux opérateurs de réaliser quelques gains ; ces derniers comportements répondaient surtout à des motivations d'ordre social, telles que la reproduction des statuts, de sorte que l'économie restait encadrée, *embedded*, dans les rapports sociaux. Avec la « grande transformation » qui survient au XIX<sup>e</sup> siècle, où tout se vend et s'achète et où une économie de marché émerge, centrée sur la recherche du profit, l'économie se libère de sa fonction sociale : « l'économie est *disembedded*, coupée des relations sociales et elle peut être analysée comme une instance autonome » (p. 148). Les rapports de force sont alors inversés : « au lieu que l'économie soit encadrée dans les relations sociales, ce sont les relations sociales qui sont encadrées dans le système économique » (p. 149). Mais les thèses de Polanyi laissent dans l'ombre la période des XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup>/XVIII<sup>e</sup> siècles caractérisée par un féodalisme en transformation, avec le développement en Europe occidentale, à partir du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle, d'un secteur marchand libre, système mixte qui s'exportera aux Amériques et dans de nombreuses autres régions du monde.
- 12 « Entre islam et chrétienté » (chap. II), les frontières ont toujours été plus ou moins poreuses. « Pour certains historiens » (p. 151) – Gérard Delille ne dit pas lesquels –, l'Europe et en particulier les cités-États italiennes auraient inventé les techniques artisanales, commerciales, financières, de navigation, etc., qui sont à l'origine de la métamorphose de l'économie occidentale, même si l'on constate que ces techniques

existaient déjà en islam<sup>14</sup>. Pour d'autres historiens<sup>15</sup>, l'« ascendance technologique » de l'Europe s'était manifestée précocement et ses progrès furent continus. Les musulmans connaissaient ces innovations, mais n'en firent qu'un usage limité et parfois même les ignorèrent. Les raisons de ce décalage tiennent à l'organisation de la production, due à une main-d'œuvre bon marché, composée en grande partie d'esclaves, et à des entreprises sous contrôle d'un État en situation de monopole. Pourquoi les chrétiens réussirent-ils là où les musulmans faillirent ? La différence tient-elle à une « éthique du marché » ? Gérard Delille rappelle la thèse de Max Weber selon laquelle l'éthique protestante aurait fourni la matrice du développement du capitalisme. Depuis, d'autres travaux ont montré comment, entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, des concepts comme celui de « propriété privée » ont été élaborés et jugés compatibles avec celui de « bien public », comment l'usure a été restreinte pour laisser place au crédit, etc. C'est ainsi qu'en islam du IX<sup>e</sup> siècle, l'usure a été interdite et la libre recherche du profit considérée comme une obligation religieuse. Mais deux siècles plus tard, les choses changèrent : la « société des marchands » et les passe-droits qu'elle s'était accordés furent fortement contestés. Toutefois, l'islam autorisait en principe le développement du capitalisme ; s'il n'y est pas parvenu, c'est « non seulement pour des motifs d'ordre extérieur (invasions, colonisation...) mais parce que le tissu social et politique ne le permettait pas » (p. 166). Et Gérard Delille d'ajouter, manifestant ainsi, comme on le verra plus loin, une grave lacune bibliographique : « Ce sont là des considérations générales et une étude plus approfondie [...] reste à faire » (pp. 166-167).

- 13 Quelle fut, dans ce contexte, « L'*oïconomica* de la famille » (chap. III) ? Dans l'Antiquité romaine, l'économie était « redistributive », mais il n'existait pas de « marché libre » ; l'essentiel de la main-d'œuvre était fourni par les esclaves et l'ensemble était dominé par un État omniprésent et omnipotent. La question est ensuite de savoir quels changements furent apportés à ce tableau par le christianisme puis par l'islam. Avec le premier, « c'est la voie de l'exogamie qui a été suivie à travers l'élargissement de l'aire de la parenté interdite avec des conséquences évidentes sur les circuits économiques » (p. 176) : dispersion des biens, dont la transmission, comme celle des statuts, se trouve fragilisée, d'où « une énorme circulation "fluctuante" de biens, condition nécessaire à la naissance d'un marché libre » (p. 178) ; « les règles de l'exogamie génèrent une "turbulence permanente" non contrôlable, "l'échange des femmes" disparaît et les conditions d'ordre économique prévalent » (p. 179). Or, ces conditions sont nécessaires mais non suffisantes : ces règles « influencent la circulation des biens et des marchandises mais elles ne définissent pas la nature du marché et son fonctionnement effectif ; elles sont une condition du marché mais elles ne le créent pas » (p. 180). Jusqu'à Charles le Chauve (823-877), c'est le souverain qui nomme aux différentes charges.
- 14 Les choses commencent à changer quand la féodalité s'impose, limitant le pouvoir royal, privatisant charges et fiscalité... À partir du XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, les lignages nobles se transforment en « maisons » indépendantes du pouvoir royal. « C'est avec la généralisation du système féodal que les règles de circulation de l'économie familiale s'appliquent à une masse énorme de biens et portent, associées à de nouvelles formes de gestion et de contrôle des patrimoines, à la formation et au développement d'un marché de type nouveau » (p. 184). Gérard Delille récuse donc « l'opposition traditionnelle entre économie féodale et économie "capitaliste" : toutes deux s'érigent sur une dissociation/complémentarité entre famille, pouvoir et économie qui permet à celle-ci de s'autoréguler selon des lois qu'elle-même suscite » (p. 185). Au XI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle, se produit

aussi la rencontre entre le déclin de l'esclavage, l'installation du système féodal et la conception chrétienne de la parenté (exclue du mariage) et de l'alliance (mariage élevé au rang de sacrement) – le concile de Latran (1215) fixera les interdits de consanguinité et d'affinité au 4<sup>e</sup> degré canonique. Pendant tout le bas Moyen Âge, la fracture avec les mondes juif et musulman, qui continuent à pratiquer des mariages préférentiels entre cousins germains, est totale. Une décrétale d'Innocent III (1198-1216) établit la licéité des dots et des usures dotales en « invoquant comme justification le *favor matrimonii* ; en quelque sorte, sans usure pas de mariage ! » (p. 189). Bref, en Europe, entre le haut et le bas Moyen Âge, l'irruption de l'*oïconomica* dans la famille confère une importance particulière au rôle des relations de parenté et d'alliance dans la conduite des activités économiques ; le marché naît de la rencontre entre un système familial et de parenté exogame et un système féodal qui fragmente les pouvoirs et les biens de l'État.

- 15 L'empire byzantin offre une variante significative. Il présentait une économie de type « antique » dans laquelle l'État centralise et redistribue ; l'autre pilier du système était l'ensemble des grandes familles avec lesquelles l'État, sous Alexis I<sup>er</sup> Comnène en 1081, avait fini par s'allier. Les villes byzantines, malgré quelques éléments d'autonomie, ne devinrent jamais des communes indépendantes de l'État. Quant au féodalisme byzantin, il n'atteignit jamais un développement suffisant pour jouer le même rôle économique qu'en Europe occidentale.
- 16 Chez les juifs et les musulmans, en revanche, l'unilinéarité tendit à concentrer les échanges à l'intérieur du groupe de descendance. N'ayant pas d'État, les premiers construisirent leur économie sur deux piliers : la famille et surtout la diaspora, avec, dans certaines communautés, la constitution de « coalitions » comme celle, particulièrement fermée, des descendants de juifs de Bagdad émigrés en Afrique du Nord au x<sup>e</sup> siècle. Les juifs montraient un attachement aux « biens réels » (terres, immeubles...) et aux hypothèques plutôt qu'aux lettres de change, par opposition aux chrétiens qui maniaient les jeux d'écriture, les valeurs virtuelles, d'où, chez ces derniers, une circulation des biens plus rapide. Après Marx<sup>16</sup>, Werner Sombart développa la thèse d'une origine juive du capitalisme occidental<sup>17</sup>, alors que, pour Max Weber, l'activité économique des juifs ne représentait qu'un « capitalisme de pauvres » très éloigné du véritable *ethos* capitaliste.
- 17 Quant aux musulmans, il est, selon Gérard Delille, plus difficile d'y voir clair tellement leurs sources restent « muettes sur les femmes et sur leur origine familiale » (p. 193). Il semble cependant que l'usage de la force et la conquête du pouvoir y constituent les moyens les plus efficaces pour faire « circuler » les biens ; l'« économique » n'y forme pas une sphère autonome et distincte de la famille et/ou de la politique. Les cas les mieux connus sont ceux des empires abbasside de Bagdad et omeyyade de Cordoue, dont l'effondrement entraîna une décentralisation du pouvoir politique et le développement de phénomènes comme les concessions de terres de l'État (de type de l'*iqṭā* arabe ou du *timār* ottoman), qui, tout en rappelant par certains aspects les fiefs féodaux, ne donnèrent jamais non plus naissance à un système féodal généralisé.
- 18 En Europe, la liaison famille-économie a donné lieu à plusieurs configurations. Soit « Les hommes tournent autour des biens » (chap. VI) : tel était le cas dans les généalogies amalfitaines et napolitaines, où s'opéra la transition de l'identité par l'ascendance (X fils de Y fils de...) vers l'identité par les noms de famille ; tel était aussi le cas chez les comtes de Toulouse et les princes de Clèves, « maisons » dans lesquelles les femmes comptent autant que les hommes dans l'héritage et la transmission des biens. Soit « Les biens tournent autour des hommes » (chap. V) : à partir du xv<sup>e</sup>/xvi<sup>e</sup> siècle, de nouvelles

techniques commerciales et la découverte de nouveaux territoires dopent la circulation des richesses ; les fiefs se vendent comme n'importe quel autre bien, suscitant même une spéculation foncière. Soit, enfin, « Les biens tournent, les hommes aussi » (chap. VI) : à partir de 1730, le nombre des unions consanguines connaît une courbe ascendante, passant de 8% des mariages au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à 11,9 % à la fin et à 33,7% au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, d'où une situation proche de celle des mondes arabe et même hébraïque, à quelques profondes différences près, dont une explosion parallèle des « mariages totalement exogames » (p. 242). En résumé, l'évolution générale fut la suivante : 1) jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, la relation entre filiation et transmission des biens est étroite voire exclusive ; 2) fiefs et « maisons » s'héritent toujours (y compris par les femmes), mais peuvent aussi être achetés ; 3) malgré des tentatives de retour à la patrilinéarité, le marché fait voler en éclats l'unité et l'indivisibilité des « maisons ».

- 19 Dans ce contexte, « Le pouvoir et la politique » (3<sup>e</sup> partie) évoluent-ils en phase avec la famille et l'économie ? Dans le chapitre I (« Du côté de Mahomet »), Gérard Delille s'emploie à décrire l'unification des tribus arabes des débuts de l'islam, suivie par l'évolution de la dynastie marocaine des Mérinides (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), puis (pp. 256-265) la querelle pour la succession du Prophète débouchant sur la scission entre sunnites et chiïtes, le triomphe de l'aristocratie qurayshite et la prise du pouvoir par les Omeyyades, la constitution par le calife d'une armée d'esclaves qui finit par contrôler le calife, le morcellement du califat de Cordoue en royaumes des taïfas puis la chute de Grenade en 1492, le gouvernement du Grand Turc... en une longue, trop longue suite de développements inégalement documentés et maîtrisés, pour aboutir à une conclusion pour le moins triviale et dont on ne voit pas bien ce qu'elle apporte au sujet, à savoir : la force de l'Islam tiendrait au pouvoir intégrateur et légitimant du facteur religieux et, notamment, de la descendance du Prophète, et sa faiblesse à la tendance au morcellement d'empires trop vastes et mal contrôlés.
- 20 Par contraste, « Le monde chrétien : entre guerres et mariages » (chap. II) se trouve crédité d'une forte originalité : « le christianisme persécuté réussit à convertir et à conquérir progressivement les classes dirigeantes romaines et à se hisser au rang de religion officielle, tout en tenant les structures et la législation de l'État séparées non seulement de l'appareil et du personnel ecclésiastique mais également de la doctrine religieuse » (p. 281). Autres différences avec l'Islam : les nobles sont indépendants et doivent être ménagés par le roi ; les femmes peuvent hériter et transmettre des biens, y compris des fiefs et des royaumes, d'où le retour, dans certains cas, aux mariages endogames, ou à la loi salique comme dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Puis, « progressivement, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les mariages ne permettront plus d'échanger États et nations. Par certains aspects, cette évolution peut apparaître un choix de civilisation [...]. Mais par d'autres aspects, ce choix se révéla coûteux : en dehors de la diplomatie, la résolution des problèmes politiques et des conflits entre les puissances fut, de plus en plus, dévolue à la force et à la guerre » (p. 288).
- 21 À la suite, aurait pu trouver place un dernier chapitre consacré aux juifs : à défaut, on se demande si l'on doit comprendre que leur organisation diasporique les a durablement exclus du pouvoir et de la politique...
- 22 De ces trois parcours parallèles, Gérard Delille conclut qu'« il n'y a pas de relation directe et nécessaire entre les lois dictées par les livres sacrés ou par leurs interprètes et les comportements sociaux. Cette relation se crée dans l'histoire, mais une fois établie, elle

constitue, pour une très longue période, un axe porteur de la société, une véritable structure » (p. 290).

- 23 S'agissant des juifs, il note que le premier changement apporté par les Lumières fut leur émancipation. Dès lors, leur intégration fut à la fois extraordinaire et dramatique : les mariages mixtes se multipliant, les juifs conquièrent rapidement une place importante dans le domaine intellectuel, suscitant un antisémitisme de réaction.
- 24 À partir des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, le développement de la société chrétienne s'est fondé sur un jeu dialectique entre trois acteurs : l'État, la famille exogame et le marché. Aujourd'hui, « l'ultralibéralisme s'abandonne aux vertus des lois "naturelles" de la concurrence et du marché qui, en réalité, n'existe pas. Laisse à lui-même, le marché devient pur affairisme, spéculation, voire destruction de richesse [...] la frontière entre affairisme et mafia apparaît parfois ténue et, dans certains cas, inexistante. Une crise profonde et durable assaille les classes moyennes, c'est-à-dire les bases sociales du système démocratique. Les sociétés occidentales sont investies aujourd'hui par un profond déficit d'éthique, de projet, de perspective à long terme, d'espérance » (pp. 291-292).
- 25 Quant au monde musulman, il n'a pas réussi, après l'épopée ottomane, à contenir l'expansion de l'Europe et a dû subir une longue et douloureuse colonisation. Son problème est aujourd'hui son adaptation à la modernité, dans deux domaines principaux : la relation entre État, classes dirigeantes et société ; la position et le rôle des femmes. « Sans ce changement profond, difficile à imposer car en rupture avec une tradition ancienne, aucun développement véritable et durable n'est possible » (p. 293). Il ne s'agit pas là seulement d'un problème d'éthique, insiste Gérard Delille ; ce qui est en jeu, à travers la position des femmes, ce sont les mécanismes plus généraux de circulation des biens. Les « printemps arabes » de 2011 seront-ils, se demande-t-il encore, la « révolution de 1848 » du monde arabe (p. 293) ? « S'il en était ainsi, une grande page de l'histoire pourrait être tournée et nous pourrions regarder la Méditerranée non plus comme une frontière entre ses rives nord et sud mais, de nouveau, comme une mer qui nous unit tous » (p. 293, dernière phrase du livre).
- 26 L'ouvrage ne comporte pas de bibliographie finale, mais des notes bibliographiques (pp. 295-322), lacunaires (par exemple, la référence de Pierre Guichard 1977, cité pp. 90-91, ne s'y trouve pas<sup>18</sup>) et entachées de références aux normes inhabituelles (titres des articles en italiques et noms des revues entre guillemets). Il dispose d'un glossaire de 26 entrées (pp. 323-329) et d'un index de quelque 800 noms de personnes (pp. 331-342).
- 27 En somme, voilà un livre passionnant, dense, à l'ambition légitime, mais qui ne s'est pas donné les moyens de son ambition. Autant la première partie du propos – sur l'élaboration par les trois religions de systèmes de parenté et d'alliance différents – apparaît convaincante, autant la suivante, sur les conséquences économiques des choix sociaux, rate en grande partie sa cible. Le défaut le plus immédiatement visible de l'ensemble est une rédaction relâchée, brouillonne, encombrée de redites, de longueurs, voire de développements hors sujet (chapitre I de la 3<sup>e</sup> partie, une grande partie de la conclusion). L'auteur, historien de l'Europe occidentale méditerranéenne moderne et contemporaine, manie, pour les autres domaines et périodes, des cadres géographiques et chronologiques flous, et des corpus documentaires inégaux voire gravement lacunaires. Au motif que les économistes ne se sont guère intéressés aux problèmes attenants à la sphère familiale, Gérard Delille fait un large appel aux travaux anthropologiques, notamment sur la parenté arabe – Laurent Barry, Pierre Bonte, Sophie Ferchiou, Jack Goody, Françoise Héritier, Alexandr V. Tchayanov, Germaine Tillion (orthographiée



Tillon) –, mais il place, ce faisant, sur le même plan des résultats qui ne sont guère comparables. Et il y a plus grave : pour traiter de l'Arabie du VII<sup>e</sup> siècle, Gérard Delille ne s'appuie que sur Ibn Khaldun (1332-1406), en ignorant, par exemple, le *Mahomet* de Maxime Rodinson et *Le Seigneur des tribus* de Jacqueline Chabbi<sup>19</sup>. Sur les progrès respectifs et les influences réciproques de l'Islam et de l'Europe, il ignore également les travaux de Hamilton A. R. Gibb, d'Abraham L. Udovitch et de William Montgomery Watt, entre autres<sup>20</sup>. Fâcheuses aussi sont l'impasse faite sur le fondamental *Islam et capitalisme* de Maxime Rodinson<sup>21</sup> et l'assurance avec laquelle Gérard Delille croit pouvoir limiter à l'Europe occidentale le développement d'un « marché libre » et écrire qu'« une étude plus approfondie reste à faire » (p. 167) ! À propos des « maisons » des Toulouse et des Clèves (pp. 217 *sqq.*), on s'étonne qu'il ne soit pas soufflé mot des analyses comparatives que Claude Lévi-Strauss a consacrées aux... « maisons »<sup>22</sup> ! De Maurice Godelier, Gérard Delille n'utilise que les *Métamorphoses de la parenté*, et pour son seul glossaire<sup>23</sup>, en négligeant ses travaux d'anthropologie économique<sup>24</sup>. Enfin, alors que l'auteur y livre des faits d'une extrême précision (pourcentages d'unions consanguines passant de 8% au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, à 11,9 % à la fin et à 33,7 % au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle), le chapitre VI de la 2<sup>e</sup> partie ne comporte pas une seule référence bibliographique !

- 28 Le tout est couronné, répétons-le, d'une conclusion triviale et en grande partie sans rapport avec le sujet annoncé. Force est donc de constater que cette *Économie de Dieu* est plus riche d'idées que de sérieux et de rigueur, et qu'elle déçoit d'autant plus que son projet de départ était alléchant et prometteur. C'est donc ici le lieu d'écrire : « une étude plus approfondie reste à faire ».

---

## NOTES

10. Gérard Delille, *L'Economia di Dio. Famiglia e mercato tra cristianesimo, ebraismo e islam*, Roma, Salerno, 2013 (« Piccoli saggi »).

11. Ce point demande à être vérifié.

12. Cf. Erik Guignard, *Les Touareg Udalen. Faits et modèles de parenté*, Paris, L'Harmattan, 1984.

13. Shelom Dov Goitein, *A Mediterranean Society. The Jewish Communities of the Arab World as Portrayed in the Documents of the Cairo Geniza*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1967-1999, 6 vol.

14. Cf. : Shelom Dov Goitein, *op. cit.* ; Robert Mantran, *L'Expansion musulmane, VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 1969 (« Nouvelle Clio » 20).

15. Notamment Eliyahu Ashtor, *Technology, Industry and Trade. The Levant versus Europe, 1250-1500*, Aldershot, Variorum, 1992.

16. Karl Marx, « Zur Judenfrage », *Deutsch-Französische Jahrbücher*, 1844 [trad. fr. : *La Question juive*, Paris, Union générale d'édition, 1968].

17. Werner Sombart, *Die Juden und das Wirtschaftsleben*, Leipzig, Dunker & Humblot, 1911 [trad. fr. : *Les Juifs et la vie économique*, Paris, Payot, 1923].

18. Il s'agit de : Pierre Guichard, *Structures orientales et occidentales dans l'Espagne musulmane*, Paris, EHESS/Paris-La Haye, Mouton, 1977.
19. Maxime Rodinson, *Mahomet*, Paris, Le Seuil, 1961 ; Jacqueline Chabbi, *Le Seigneur des tribus. L'islam de Mahomet*, Paris, Éd. Noésis, 1997.
20. Hamilton A. R. Gibb, « Influence of Islamic Culture on Medieval Europ », *Bulletin of the John Rylands Library*, 1955-1956, 38 (1) : 82-98 ; Abraham L. Udovitch, « At the Origins of the Western Commenda : Islam, Israel, Byzantium ? », *Speculum*, 1962, 37 (2) : 198-207 ; William Montgomery Watt, « L'influence de l'Islam sur l'Europe médiévale », *Revue des études islamiques*, 1972, 40 (1) : 7-41, 40 (2) : 297-327 et 1973, 41 (1) : 127-156.
21. Maxime Rodinson, *Islam et capitalisme*, Paris, Le Seuil, 1966 [rééd. en 1987 et 2014].
22. Cf. Claude Lévi-Strauss, « L'organisation sociale des Kwakiutl », in *La Voie des masques*, Paris, Plon, 1979 [1975] : 164-192 et « Histoire et ethnologie », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1983, 38 (6) : 1217-1231.
23. Maurice Godelier, *Métamorphoses de la parenté*, Paris, Fayard, 2004.
24. En particulier, Maurice Godelier, *L'Idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés*, Paris, Fayard, 1984 ; qui comporte notamment une longue discussion des thèses de Karl Polanyi (pp. 231-269).